

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au N<sup>o</sup> 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

**A. TOUSSAINT & CIE**

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### “ LINABESTOS ”

est la seule planche murale

#### ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne “travaille” pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 109

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.**

**POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:—Demandez notre "Mas. de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végé-  
tariens et des abstinents.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

**LÉVIS.**

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLOMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAULT, DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS**

308 $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

**Une Spécialité : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée**

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUTELLERIE, Réparées et Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES, CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres  
tombales, Bénitiers, Statues en  
fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi \_\_\_\_\_

LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

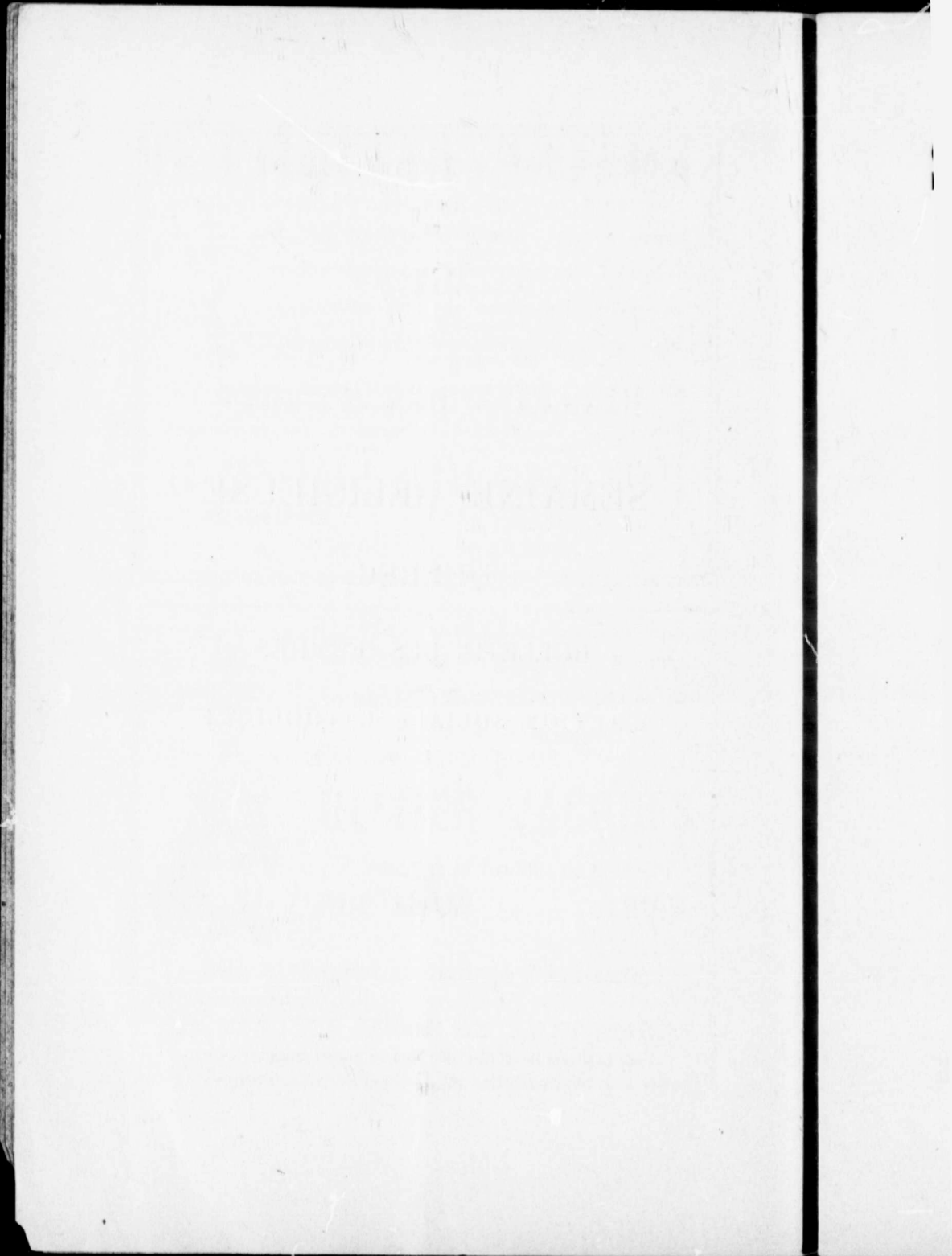
QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE



# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

## BULLETIN DES ŒUVRES

DE

## L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

1915 - 1916

---

VINGT-HUITIÈME ANNÉE



QUÉBEC

BUREAUX DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

1916

SEVENTH EDITION

OF

THE

STATUTES

IN

FORCE

1888

1888

v  
1

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

### SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 5.* — *Les Quarante-Heures, 5.*

**Partie officielle :** Nominations ecclésiastiques, 6.

**Partie non officielle :** Notes vingt-huitième année, 6. — CAUSERIE DE LA SEMAINE : La charité de Benoît XV, 7. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 9. — Un centenaire, 12.

**Bulletin social :** DOCTRINE : L'Église catholique et l'éducation, 13. — FAITS ET ŒUVRES : Les RR. PP, du Saint-Sacrement à Québec, 14 ; \$27,000 pour la « Church Extension Society », 15 ; La neutralité scolaire au Japon, 16.

---

### CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 5 septembre.** — XV ap. Pent. et 2 sept. Du dim. (A la Basilique, Sol. des Stes Reliques des SS. Flavien et Félicité.)

**Lundi, 6.** — De la férie.

**Mardi, 7.** — De la férie.

**Mercredi, 8.** — NATIVITÉ DE LA STE VIERGE, \*dbl, 2 cl.

**Judi, 9.** — S. GORGON, mart.

**Vendredi, 10.** — S. NICOLAS DE TOLENTINO, confesseur.

**Samedi, 11.** — De la Ste Vierge.

**Dimanche, 12.** — XVI ap. Pent. et 3 sept. Du dim. Sol. Externe de la Nat. de la Ste Vierge.

### QUARANTE-HEURES

**5 septembre,** St-Patrice de Québec. — **7,** Frampton; St-Côme. — **8,** Rivière-Ouelle; St-Pamphile. — **9,** Ste-Claire; St-Narcisse. — **10,** St-Adrien. — **12,** N.-D. des Laurentides.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque :  
M. l'abbé F. LAMONTAGNE, desservant de Saint-Côme, a été nommé curé de cette paroisse ;  
M. l'abbé C. FOURNIER, du Collège de Lévis, a été nommé desservant de Saint-Basile.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **NOTRE VINGT-HUITIÈME ANNÉE**

Il y a deux ans, Son Éminence le Cardinal Bégin daignait introduire la *Semaine Religieuse* dans la grande famille de l'Action Sociale Catholique, et, par là même, élargissait le champ d'études de l'organe officiel de l'archidiocèse, lui ouvrant même des horizons nouveaux.

Notre modeste revue, tout en appréciant hautement la confiance que voulaient bien mettre en elle l'autorité diocésaine et la direction de l'Action Sociale Catholique, où elle fut reçue avec tant de cordialité, ne se fit pas, un seul instant, illusion sur les graves responsabilités qu'entraînait son entrée en aussi distinguée compagnie. Son âge, du reste, déjà respectable pour une revue, suffisait à l'empêcher de ne voir que des honneurs dans le rôle important qu'on lui assignait, et la vue assez nette des obligations nouvelles qu'elle eut, alors, et qu'elle n'a pas perdue, depuis, lui causa plus d'un moment d'inquiétude. Mais la route qu'elle devait suivre lui était tracée par ses chefs, et elle y entra d'un pas ferme, sûre de bénéficier, pensait-elle, « d'une bonne part des grâces d'état que le Souverain Maître ne ménage pas à l'Œuvre privilégiée de notre vénérable archevêque », et qui ne lui ont pas manqué, Dieu merci.

Avec la grâce de Dieu et les encouragements de ses supérieurs, la *Semaine Religieuse* s'est efforcée d'être, avant tout, pour les prêtres et pour les laïques de notre diocèse, « une aide efficace dans les études doctrinales, dont la nécessité s'impose à tous ». Elle a pu être au-dessous de sa tâche, mais ce n'est pas faute

d'en avoir compris l'importance. Au milieu du dévergondage d'idées que la Révolution sème à travers le monde, depuis plus de cent ans, il importe, au plus haut point, que les publications catholiques aient pour premier souci d'être l'écho fidèle des enseignements et des directions de la Sainte Église. C'est là le premier devoir d'une revue ou d'un journal catholique. Et ce devoir primordial, nous sommes bien décidés à continuer de le remplir, sinon avec éclat, du moins, avec conscience.

Nous aurons donc à cœur de maintenir, avec une attention particulière, au programme de la revue, nos articles de doctrine, nos études liturgiques, très suivies par nos lecteurs, qui s'y intéressent de plus en plus, les travaux théoriques et pratiques d'action sociale catholique de notre Bulletin social, nos revues du monde catholique et des diocèses du Canada, notre chronique diocésaine, où s'écrit, chaque semaine, un peu de l'histoire de notre diocèse, bien décidés à fournir toujours à ceux qui veulent nous lire une matière utile et aussi variée que le permettent nos modestes ressources.

Nous tenons à remercier, à l'occasion de l'entrée de notre revue dans sa vingt-huitième année, nos lecteurs, nos dévoués collaborateurs, auxquels nous sommes particulièrement reconnaissants, et tous nos amis, auxquels nous faisons un cordial appel, pour qu'ils nous aident de plus en plus, en nous gardant leur appui et en nous trouvant de nouveaux abonnés, à développer une œuvre, qui veut être, avant tout, une œuvre d'apostolat.

LA DIRECTION

---

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### LA CHARITÉ DE BENOÎT XV

Les deux jours du 3 et du 6 septembre sont particulièrement chers aux cœurs catholiques : ils rappellent, l'un, l'élection, et l'autre, le couronnement de Notre Très Saint Père le Pape, Benoît XV. <sup>(1)</sup> En ces temps d'épreuve, il faut que les catholiques du monde entier entourent le Souverain Pontife d'une affection et d'une vénération filiales plus grandes que jamais ; il faut que leurs prières montent plus ardentes vers Dieu pour Lui demander, avec une humble instance, de conserver à son Église le Chef dont la haute sagesse et l'admirable charité constituent,

(1) Le Pape vient de régler que la cérémonie anniversaire de son couronnement ne devra se célébrer que le 22 décembre, anniversaire de sa consécration épiscopale. reçue des mains de Pie X.

pour l'univers entier, à cette heure de souffrance et de désolation, l'appui le plus puissant et la consolation la plus efficace.

Arrêtons-nous, un instant, à l'occasion des deux grands anniversaires que cette semaine nous apporte, à rappeler les merveilles de charité qu'a accomplies S. S. Benoît XV, depuis le commencement de cette terrible guerre.

Le plus grand service qu'ait rendu à la civilisation la charité de notre Saint Père le Pape, c'est d'avoir dit au monde la vérité sur les causes de la guerre, qui sont « le refroidissement de la charité, le mépris de l'autorité, l'antagonisme des classes, le désir effréné des biens temporels. » Il faut que les peuples méditent cet enseignement du Vicaire de Jésus-Christ et qu'ils le mettent en pratique, il faut que la vie sociale s'imprègne de cette doctrine de salut, si l'on veut que le monde jouisse, un jour, d'une paix durable.

La charité de Benoît XV a rendu, aussi, un immense service à la cause de l'humanité et du droit en condamnant, au Consistoire du 22 janvier 1915, les graves injustices et les crimes « de ceux qui ont franchi les frontières des nations adverses », et, notamment, la violation de la neutralité du territoire belge par l'armée allemande, condamnation directement comprise dans l'allocation consistoriale du Pape, comme le déclare explicitement la lettre adressée par le Cardinal Secrétaire d'État, au nom du Saint-Père, à M. Van den Heuvel, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, le 6 juillet 1915. En faisant entendre cette condamnation auguste et sans appel, Benoît XV a montré au monde, qui feignait de l'ignorer pour couvrir le Saint-Siège de mépris, que le Pape est toujours le gardien de la justice et de la foi jurée, le protecteur-né du faible opprimé et l'unique force morale qui puisse garantir la durée de la civilisation au sein de la société. Comme elle a donné cette civilisation au monde, la Papauté ne cesse de la lui conserver.

En même temps qu'il servait souverainement les intérêts de la vérité et de la justice, les premiers à sauvegarder, le Pape, qui, à son arrivée sur le trône, éprouva, « en jetant un regard craintif vers les champs de bataille ensanglantés, le déchirement d'un père qui voit sa maison ravagée et rendue déserte par un orage furieux », suppliait, par des appels touchants, les chefs d'État et les peuples belligérants de cesser leur « lutte fratricide », de revenir à des pensées de paix, de rétablir « l'équilibre du monde, le progrès, la sécurité, la tranquillité des nations, qui reposent sur la bienveillance mutuelle et sur le respect des droits et de la dignité d'autrui bien plus que sur le nombre des armées et sur les formidables enceintes des forteresses. » Et le Pape ne cesse de prier et de faire prier pour « que Jésus miséricordieux, par l'intermédiaire de la Mère des Douleurs, fasse enfin surgir, après



l'effroyable tempête, l'aube radieuse et tranquille de la paix, image de son visage divin.»

Pendant qu'il donne ainsi au monde des enseignements et des directions salutaires, Benoît XV ne cesse de répandre ses libéralités parmi les malheureuses victimes de la guerre, et, au sein de son « auguste pauvreté », il sait trouver dans le trésor d'une charité merveilleuse les secours que réclament de son cœur paternel des misères et des souffrances, souvent atroces. Tous les malheureux ont une part égale aux aumônes pontificales, et il ne se passe pas de semaine sans qu'on entende des victimes de la guerre remercier le Pape de ses charitables dons. Parfois, la voix du Père des fidèles se fait plus douce et plus affectueuse, en distribuant ces secours, et l'on reconnaît, alors, que le Pape s'adresse aux nations qui ont le plus à souffrir des horreurs de la guerre, à celles qui la subissent sans l'avoir voulue ; et, là encore, la bonté du père ne se sépare pas de l'équité du juge.

Tous les actes de Benoît XV, dans cette guerre terrible, ont servi à mettre en relief la grandeur du rôle de la Papauté dans le monde ; et la première année de ce règne, qui finit demain, nous remet en mémoire ces belles paroles de Louis Veillot : « Nul ne peut dire encore ce qui a péri, ce qui restera ou ce qui se relèvera des choses anciennement établies qu'a renversées le choc révolutionnaire. Ce que chacun peut voir dès à présent, c'est que la Papauté sera l'instrument de Dieu pour la réédification de la société, et que l'histoire des rois et des peuples futurs sera la même que celle des rois et des peuples passés : heureux autant qu'ils ont protégé l'Église, grands autant qu'ils l'ont aimée ».

A. H.

---

---

### CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Mgr François Pelletier.** — Par un bref en date du 5 août, Sa Sainteté Benoît XV a daigné élever à la dignité de Protonotaire Apostolique M. l'abbé François Pelletier, supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'Université Laval. En honorant aussi hautement la personne distinguée du nouveau prélat, le Saint-Siège honore, en même temps, le Séminaire, l'Université et le clergé de Québec tout entier.

La *Semaine Religieuse* se réjouit de voir la science d'un professeur dévoué et les vertus d'un prêtre apôtre des jeunes et éminent directeur d'âmes ainsi récompensées par le Souverain Pontife, et elle prie respectueusement Monseigneur Pelletier de vouloir bien agréer ses hommages et ses respectueuses félicitations.

**Les enfants de la maîtrise chez Son Éminence.** — Mercredi matin, les enfants de la maîtrise de la cathédrale, accompagnés de leur directeur, M. l'abbé Placide Gagnon, sont allés demander la bénédiction de Son Éminence le Cardinal Archevêque, avant de commencer leur première année d'études. Son Éminence a béni tout paternellement les chers petits qui chanteront bientôt les louanges de Dieu dans sa cathédrale.

**Ordination.** — Le 15 août dernier, S. E. le cardinal Bégin, faisait, à Sainte-Hénédine, l'ordination de M. l'abbé Clément Gagnon, du diocèse d'Ottawa, enfant de cette paroisse. Son Éminence, était accompagnée de M. l'abbé J. O'Farrell, curé de Frampton, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés J.-E. Feuiltault, curé de Sainte-Marie, et Alfred Paquet, ancien curé de Sainte-Hénédine, comme diacres-assistants ; MM. les abbés J.-H. Fréchette, curé de Sainte-Claire, et W. Lebon, professeur au collège de Sainte-Anne, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre d'office.

M. l'abbé C. Gagnon a dit sa première messe, le lendemain, à l'église paroissiale, et M. l'abbé Alf. Paquet, a prononcé le sermon de circonstance.

**Professions et vêtements.** — Le 20 août, S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, présidait, dans la chapelle des Révérendes Sœurs de la Charité de Saint-Louis, à Bienville, une cérémonie de profession religieuse.

Ont fait profession : Les Révérendes Sœurs Saint Camille, Marie-Hélène, Saint Adolphe, Sainte Brigitte, Marie-Béatrice, Sainte Céline, Aimée-de-Marie, Agnès-Marie, Marie-Léontine, Saint Edmond, Sainte Irène, Saint Henri, Saint François de Paule et Marie-de-Saint Thomas.

MM. les abbés Léon Vien, vicaire à Bienville et Alph. Gagnon, sous-secrétaire de l'archevêché, assistaient aussi à la cérémonie.

— Le 23 août, M. l'abbé Luc Larue, vicaire à la Basilique, présidait, au Couvent des Ursulines, une cérémonie de vêture.

Ont revêtu le saint habit : Milles E. Déry, de Charlesbourg, en religion Sœur Marie-Eustelle, et Marguerite Larue, de Québec, en religion Sœur Saint Luc.

— Le 24, le R. P. J. Lalande, jésuite, curé de Notre-Dame du Chemin, présidait, dans la chapelle des Révérendes Sœurs Saint-Joseph de Saint-Vallier, chemin Sainte-Foy, une imposante cérémonie de vêture et de profession.

Ont revêtu le saint habit : Milles Antonia Duval, de Saint-Pascal, en religion Sœur Marie du Rosaire ; Imelda Cloutier, de Montmagny, Sœur Sainte Agathe ; Alexina Lord, de Saint-Damase de L'Islet, Sœur Marie-Emmanuel.

Ont fait profession perpétuelle : Milles Eva Morin, de Saint-

Jean-Port-Joli, en religion Sœur Marie du Bon-Conseil et Régina Magee, de Moncton, N.-B., Sœur Marie-Stella.

Ont fait profession annuelle : Mlles Octavie Bastarache, de Mont-Carmel, N.-B., Sœur Marie-Raphaël, et Hélène Berthe, de Bouctouche, N.-B., Sœur Saint Henri.

Le sermon de circonstance a été donné par le R. P. Chartrain, jésuite.

— Le 8 juillet, M. l'abbé C. Nadeau, assisté de MM. les abbés J. Houde, missionnaire diocésain, et E. Martel, séminariste, présidait une cérémonie de vêtue au couvent des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours à Saint-Damien.

Ont pris le saint habit : Mlles Anne-Marie Després, de Lauzon, en religion Sœur Saint Thomas de Villeneuve ; Maria Chabot, de Saint-Lazare, Sœur Sainte Antoinette ; M.-Alphonsine Lavoie, de Sainte-Flavie, Sœur Saint Éloi ; Alida Gagné, de Saint-Frédéric, Sœur Sainte Reine ; Thérèse-Mariette Laroche, de Saint-Ferdinand, Sœur Saint Jean du Calvaire.

M. l'abbé R. Morissette, curé de Loretteville, a prononcé le sermon de circonstance.

— Le 19 du même mois, le R. P. Ménard, des Pères Blancs, recevait la profession perpétuelle de trois novices. Ce sont : Mlles M.-Amélie Bélanger, de N.-D. du Portage, en religion Sœur Marie de Lourdes ; M.-Lumina Morency, de Saint-Anselme, Sœur Saint Edmond ; Célanire Gosselin, de Saint-Jean Chrysostôme, Sœur Sainte Imelda.

— Le 17 août, M. l'abbé C. Nadeau, présidait, à la même communauté, une cérémonie de premiers vœux.

Ont fait profession : Mlles M.-Jeannette Lamoureux, de Anthony, R. I., Sœur Sainte Colombe ; Gérardine Lefebvre, de L'Ange-Gardien, Sœur Saint Omer ; Léa Dumais, de Sainte-Flavie, Sœur Saint Marcel.

C'est M. l'abbé O. Plante, curé de L'Ange-Gardien, qui a donné le sermon.

**Faveur pontificale.** — Dans une audience du 15 juillet dernier, à l'assesseur du Saint-Office, le Souverain Pontife Benoît XV a bien voulu donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prend à la célébration du troisième centenaire de l'établissement de la foi, au Canada.

Il a daigné accorder aux églises des Frères Mineurs Capucins établis au Canada (Québec, Ottawa et Ristigouche,) où sera célébré le triduum ordinaire de prières et d'actions de grâces, une indulgence plénière, aux conditions accoutumées, et à ceux qui, au moins contrits de cœur visiteront les dites églises pendant l'un des trois jours et y prieront aux intentions de Sa Sainteté, une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines.

**Bénédiction d'une église.** — Son Éminence le cardinal Bégin, a béni, dimanche, la nouvelle église érigée sur la Grande Allée, par la paroisse Saint-Patrice. L'augmentation de la population irlandaise catholique de la partie Ouest de la ville a nécessité la construction de cette église. Son Éminence était assistée des RR. PP. Rioux et Hayes.

Parmi les assistants on remarquait : les R. P. Provincial des Rédemptoristes de Brooklyn, le R. P. Muthall ; les RR. PP. Woods, curé de Saint-Patrice ; Rioux, Recteur de Sainte-Anne de Beaupré, Barron, Connolly, Hogan et Fahey ; MM. les abbés J. McGratty et J.-B. Dérome.

Le sermon a été prononcé par le R. P. Mylett, de London.

L'honorable Sir Chas. Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, assistait aussi à la cérémonie.

Le soir, le R. P. Joseph, franciscain, a érigé solennellement le nouveau chemin de croix ; le sermon a été fait par le R. P. McCandish, de Saint-Patrice.

**Notes.** — S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, a fait dimanche après-midi, la bénédiction du nouveau cimetière de la paroisse de Saint-Grégoire du Sault Montmorency et a prononcé le sermon.

— La deuxième retraite sacerdotale s'est terminée samedi matin ; le R. P. Ernest-Marie, gardien du monastère de Limoilou en a été le prédicateur.

— La ville de Lévis, qui vient de se consacrer solennellement au Sacré-Cœur, se prépare à voter la prohibition complète, le 20 septembre prochain.

## UN CENTENAIRE

**Un Centenaire.** — Du huit au douze septembre on célébrera, au Cap-de-la-Madeleine, le deuxième centenaire de l'érection du Sanctuaire de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Ces belles fêtes, du deuxième centenaire se termineront, dimanche le 12 septembre. Ce jour-là il y aura messe pontificale célébrée en plein air par S. E. le cardinal Bégin.

Le sermon sera prononcé par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières.

Le projet de célébrer ce centenaire a reçu de très hautes adhésions. Approuvé, encouragé à différentes reprises par S. G. Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, il l'a été également par Son Éminence le Cardinal Bégin, S. Ex. le Délégué Apostolique, S. G. Mgr Stagni, NN. SS. les Archevêques de Montréal et de Saint-Boniface.

Enfin, par la voix du Pape, Rome a donné à ce projet une suprême approbation.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET L'ÉDUCATION

Un orateur aux idées bien saines, le Dr James J. Walsh, de New-York, esquissait l'autre jour, à Ridgefield Park, dans le New-Jersey, la pensée de l'Église catholique sur l'éducation qu'il faut donner aux enfants. Et voici, en substance, quelques-unes des réflexions qu'il communiquait à ses auditeurs :

Rien n'est plus important, à l'époque où nous vivons que de donner à la jeunesse qui grandit une éducation bien appuyée sur la base solide des principes et de la pratique de la religion.

Il y a, chez nous, une tendance à s'émanciper : on veut d'une indépendance bien trop grande et nous allons trop loin avec nos théories de liberté personnelle.

Il n'y a pas longtemps, un étranger, qui visitait notre pays, faisait, sur notre compte, une remarque qui, pour être maligne, n'en est pas moins vraie. Il disait : la vertu d'obéissance n'a jamais été plus en honneur qu'elle ne l'est maintenant dans la famille américaine ; seulement, par le temps qui court, au lieu que les enfants y obéissent aux parents, ce sont les parents qui y obéissent aux enfants.

Cet homme n'avait pas tort de parler ainsi. Notre jeunesse ne peut souffrir que l'on diminue ce qu'elle appelle sa liberté ; et on ne cesse, d'autre part, de nous parler des droits de l'enfant et du développement qu'il faut donner à la personnalité humaine.

N'oublions pas que les limites les plus étroites qui aient jamais été marquées, au champ où doit s'exercer la liberté individuelle l'ont été, le jour où furent promulgués les Dix Commandements. Ces dix défenses, pourtant, conditionnent, encore aujourd'hui, le bonheur de l'homme ; mais c'est au cas seulement où sa jeunesse en aura subi le joug et compris l'à-propos.

L'Église catholique ne se fait pas illusion, non plus, sur tout le bonheur que des charlatans promettent à l'homme dont l'intelligence aura été remplie de toutes sortes de connaissances.

Il y a longtemps que les Encyclopédistes français ont annoncé au monde que les hommes seraient d'autant meilleurs qu'ils seraient plus instruits. A les entendre, quand l'éducation des masses se serait généralisée, les crimes et les vices qui déshonorent

l'humanité disparaîtraient à coup sûr. L'instruction ! Ces bons-hommes l'avaient assignée comme une panacée universelle.

Eh, bien ! nous sommes arrivés aux jours où l'instruction est devenue générale. A aucune époque dans toute l'histoire du monde, il n'y a eu pareille pléthore de gens sachant lire et sachant écrire.

Hélas ! ce n'est pas encore le ciel sur la terre ! Nos prisons ne sont pas encore devenues des musées et personne n'a proposé, jusqu'ici, de nommer les juges de nos cours civiles ou criminelles à la position de critique d'art ou à quelque chose de pareil !

C'est même tout le contraire qui s'est réalisé avec les progrès de l'instruction. Entrez dans les prisons : elles n'ont jamais contenu un peuple aussi nombreux. Et croyez bien que ceux qui s'y trouvent ne sont pas tous des ignorants. Vous seriez surpris du nombre d'avocats et de médecins qu'on y peut rencontrer. C'est, du moins, ce qui existe à New-York.

A New-York toujours, les crimes commis par la violence sont, actuellement, plus nombreux que jamais et la plupart des meurtriers y savent lire et écrire. Les choses en sont à un tel point qu'il a fallu nommer, dernièrement, deux juges spéciaux chargés d'entendre les causes des accusés de meurtre.

Une seule chose peut remédier à cette situation lamentable : l'éducation chrétienne de la jeunesse. Pour brider les passions humaines, il faut parler du Ciel et de l'Enfer, il faut montrer le Tabernacle aux volontés chancelantes qui ne font le bien et n'évitent le mal qu'à la condition d'être soutenues et guidées par la crainte ou l'amour de Dieu.

L'éducation humaine doit être chrétienne : toute la vérité est là.

AUBERT DU LAC.

## FAITS ET ŒUVRES

### LES RR. PP. DU SAINT-SACREMENT A QUÉBEC

Les Révérends Pères du Saint-Sacrement viennent de commencer, dans notre ville, sur le Chemin Sainte-Foy, la construction d'une chapelle publique et celle d'une maison destinée surtout aux novices de leur Congrégation.

Leur souhaiter la plus cordiale bienvenue dans le diocèse de Québec, c'est une tâche non seulement agréable, mais très facile, à la *Semaine Religieuse*.

Il se dit, autour d'elle, tant de bonnes paroles pour commenter cet heureux événement qu'il lui faudrait faire effort pour

ne pas partager la joie que cause à tout le clergé de Québec la nouvelle de l'entrée officielle des Pères du Saint-Sacrement dans ce diocèse, qui les connaît, les admire, les estime et les aime déjà, eux et les œuvres qu'ils font.

Nous n'entreprendrons pas de raconter tout le bien accompli ailleurs, à Montréal et à New-York notamment, par les excellents religieux qui nous arrivent aujourd'hui pour rester et travailler avec nous : c'est une histoire glorieuse que tout le monde connaît et qui va recommencer ici pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

La présence, à Québec, de prêtres qui ont voué leur vie à l'adoration et à la prédication eucharistique aidera puissamment, il est facile de le prévoir, au grand mouvement, si désiré par l'Église, qui amènerait tous nos fidèles à la communion fréquente et à l'adoration réparatrice. Et combien d'entreprises propres à faire aimer et glorifier davantage Jésus-Hostie seront maintenant plus faciles à tenter et à réaliser ! Rien n'empêchera plus que s'organisent partout et que se multiplient, dans toute l'étendue du diocèse, les triduums et congrès eucharistiques, les journées sacerdotales et maintes autres manifestations eucharistiques où s'alimente la dévotion qu'aucune autre ne remplace, parce que rien ni personne ne remplace l'Emmanuel.

Le diocèse de Québec est donc heureux de voir arriver chez lui les bons et zélés travailleurs apostoliques que sont les Pères du Saint-Sacrement.

Il les accueille comme ses prêtres étaient accueillis, quand ils descendaient, soit à New-York, soit à Montréal, dans les maisons si largement et si généreusement hospitalières des religieux du Saint-Sacrement.

Et la *Semaine Religieuse*, se faisant l'écho du sentiment général, souhaite de tout cœur à la nouvelle famille religieuse qui vient prendre une place qui lui était due dans l'Église de Québec, une vie féconde en œuvres de salut.

Qu'elle se recrute, qu'elle s'étende, et que, par elle, Jésus-Christ soit loué et adoré dans son divin Sacrement, toujours et de plus en plus !

AUBERT DU LAC.

**\$27,000 POUR LA « CHURCH EXTENSION SOCIETY »**

Lors de leur assemblée annuelle tenue à Providence, R. I., au commencement du mois d'août, les « Forestiers Catholiques » ont fait remise au Rév. William D. O'Brien, vice-président de la « Catholic Church Extension Society », d'une somme de \$27,088.04 destinée à aider le travail que poursuit au Canada et aux États-Unis, cette vaste organisation d'apostolat catholique.

Pour recueillir ce beau denier, l' « Ordre des Forestiers Catholiques » n'a pas eu besoin de se saigner aux quatre membres ; il lui a suffi de demander aux 145,000 compagnons qui le composent une contribution de 10 sous chacun, pendant deux années consécutives.

Il n'y a pas de raison pour que toutes les sociétés catholiques n'imitent pas un si bel exemple.

Dans le milieu où elles se recrutent et où elles opèrent, il existe, bien sûr, des œuvres de charité spirituelle ou corporelle : des hôpitaux, des couvents, des collèges, des universités, des journaux, des institutions sociales qui feraient des merveilles qu'elles ne font pas, si elles étaient un tant soit peu aidées.

D'autre part, rien de plus facile à des institutions qui comptent des milliers de membres que de fournir d'importantes contributions aux œuvres nécessaires de défense ou de propagande catholique.

Mais, voilà : on n'y pense point, paraît-il !

Et, nous avons écrit ce qui précède pour faire comme beaucoup d'autres qui se remuent de toutes façons... afin qu'on y pense !

AUBERT DU LAC.

#### LA NEUTRALITÉ SCOLAIRE AU JAPON

A son tour, le gouvernement japonais vient d'édicter des règlements qui ne laissent aucune place à l'enseignement de la religion dans l'éducation des enfants.

L'école japonaise sera neutre, en principe. Durant les heures de classe, aucun enseignement religieux n'y sera toléré. On se demande, même, si les autorités n'iront pas jusqu'à défendre aux instituteurs d'enseigner le catéchisme après les classes ou pendant les jours de congé.

Là-dessus, un missionnaire catholique de la Corée fait cette juste réflexion : « Voilà, sans doute, une mesure déplorable : elle peut ruiner toute notre œuvre d'évangélisation ; mais comment se montrer sévère envers le gouvernement païen qui en est l'auteur quand, pour se justifier, il a l'exemple de nations appelées chrétiennes qui ont fait la même chose en Europe et en Amérique ? »

Il ne manque pas, chez nous, de protagonistes de l'école neutre, qui sont prêts à admirer et à imiter la législation du Japon.

Le bel honneur que celui de s'être montré plus païen que des païens !

AUBERT DU LAC.



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1915 - - - - - \$674,478.10

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1915.

ANNÉES	SECTIONES	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	72,217.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914	399	28,689	55,541	584,188.43
1915 (30 juin)	431	30,544	58,480	674,478.10

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	- - - - - PAR MOIS - - - - -					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.83
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.70
3	188.41	376.89	565.48	754.03	942.49	1130.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.83	1580.97
5	328.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1943.06
6	394.44	789.00	1183.80	1578.52	1973.05	2367.61
7	467.30	934.76	1402.49	1870.13	2387.55	2804.99
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3255.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2480.07	3099.94	3719.80
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3498.40	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.42	3909.09	4690.77
12	863.04	1732.33	2590.19	3465.84	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.60	2860.66	3814.48	4767.92	5721.31
14	1042.93	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6260.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4543.71	5679.41	6815.10
16	1230.64	2461.64	3698.46	4924.93	6155.93	7386.91
17	1328.73	2657.95	3998.01	5317.67	6646.85	7976.00
18	1429.87	2860.19	4291.46	5722.29	7152.60	8582.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9208.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9852.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.05	8763.46	10515.90

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	3 sous
de 5.00 à \$10.00	6 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

Bureau: 82 rue St-Pierre Téléphone 263 Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES

FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

E

nte-

LES

tous  
ants,  
UN

le de  
es :

.00

5.83

2.70

0.97

0.97

3.06

7.61

4.99

5.59

9.80

8.05

0.77

8.37

1.31

0.06

5.10

3.91

3.00

2.91

3.15

2.29

5.90

ALE

ats  
taux

rent  
des  
t et  
les  
sans  
nar-

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE A 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, St-Paul O. TEL. MAIN 3766 MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'EGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ndeliers  
e artis-  
argent.  
inalité

N "

L.

ONS  
tropie.

C



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrière (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

# O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
**QUÉBEC**

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - **QUÉBEC**

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - **QUEBEC.**

---

**ACHÉTEZ**

**VOS**

# FOURRURES

A LA

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADÉ,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).  
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

**SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS**, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-**  
**BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.**

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la **CAISSE D'ÉCONOMIE** offre aux familles de petites **BANQUES** en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

**COFFRETS DE SURETÉ** à louer au **BUREAU PRINCIPAL** et à la **SUCCURSALE DE ST-ROCH**, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

**LA CAISSE D'ÉCONOMIE**, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles